



Environnement
Canada

Environment
Canada

Environnement

à la une

Vol. 5 n° 1 mars 1984

L'environnement de demain

30964-
vSnl-F

30964-
vSnl-E

Canada 



Environnement à la une

Au cours des années, Environnement Canada est devenu de plus en plus conscient de sa responsabilité envers ses différents publics. *Environnement à la une* est destiné aux personnes intéressées aux programmes et aux activités du ministère. Nous reconnaissons l'importance de travailler en collaboration avec les Canadiens et avec tous ceux qui partagent notre intérêt pour un meilleur environnement. En fait, nous créons des liens et ce sont ces liens qui nous permettront d'atteindre notre objectif. Chaque numéro traite d'un sujet bien spécifique et contient divers articles qui proviennent d'un bout à l'autre du Canada, mettant

ainsi en relief les multiples facettes des services d'Environnement Canada. *Environnement à la une* est publié six fois l'an par la Direction générale de l'information d'Environnement Canada. Les articles du ministère peuvent être reproduits en indiquant la source. Les droits de reproduction des autres articles doivent être demandés par écrit. Pour tout renseignement ou commentaire, veuillez écrire au rédacteur en chef, Pierre Dumais, *Environnement à la une*, Environnement Canada, Ottawa K1A 0H3. *Environnement à la une* est publié en vertu de l'autorisation de l'honorable Charles Caccia, ministre de l'Environnement, Gouvernement du Canada.

Table des matières

L'environnement n'est plus ce qu'il était	2
Nous nous devons de consulter nos publics	5
Choc du futur dans l'énergie	7
La clef de l'avenir	8
Vers une nouvelle conception environnementale	9
Mettre au rancart nos vieilles idées	10
L'utilisation judicieuse des terres est indispensable au Canada	11

Note de l'éditeur

Dans ce numéro, nous avons demandé la collaboration de personnes venant de l'extérieur et d'Environnement Canada. Nous espérons que les différentes opinions exprimées dans ces articles susciteront un intérêt et d'autres idées.



Bureaux d'information régionaux

Atlantique : Peter Leblanc
Service de l'information
Environnement Canada
45, Alderney Drive
Darmouth (N.-É.)
B2Y 2N6
(902) 426-7990

Québec : Marcelle Girard
Service de l'information
Environnement Canada
B.P. 10 100
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
(418) 694-7204

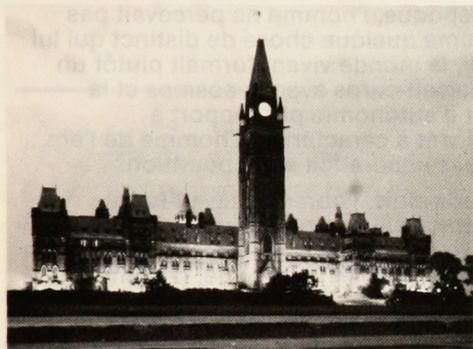
Ontario : Jeanne Jabanoski
Service de l'information
Environnement Canada
25, av. St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M2
(416) 966-6406

Ouest et Nord : Pat Logan
Service de l'information
Environnement Canada
804, 9942, 108th Street
Edmonton (Alberta)
T5K 2J5
(403) 420-2546

Pacifique et Yukon : Paul Mitchell
Service de l'information
Environnement Canada
B.P. 1540
800, rue Burrard
Vancouver (C.-B.)
V6Z 2J7
(604) 666-5900

Mot du ministre :

Héritage à transmettre aux jeunes



De nombreux jeunes termineront leurs études au printemps. Ils espèrent trouver un emploi qui mettra au défi leurs jeunes talents. Mais ils savent également que le chômage touche particulièrement les jeunes. L'avenir les inquiète.

Ils craignent d'être laissés pour compte et ils se tournent vers nous, leurs aînés, dans l'espoir d'une solution. Cette solution, nous l'avons, même si nous feignons de l'ignorer ou que nous affectons seulement de nous y intéresser. Vous et moi savons que les perspectives d'avenir résident dans une gestion appropriée de notre environnement, et ce, dès aujourd'hui. Cette formule peut être traduite par une expression qui embrasse toutes les facettes de l'environnement, à savoir un développement durable.

Notre volonté et notre aptitude à appliquer cette formule permettent de juger dans quelle mesure nous désirons transmettre à ces jeunes gens un avenir prometteur et une meilleure qualité de vie.

Jusqu'à récemment, nombreux étaient ceux qui estimaient antagonistes la gestion de l'environnement et le développement industriel. On devait choisir l'un ou l'autre.

Mais la situation évolue. Un nombre croissant de Canadiens n'acceptent plus ce raisonnement. La notion de "conflit" tend à disparaître et à céder la place à un nouvel ordre. Actuellement,

nous savons que la pollution est une menace à notre prospérité.

Nous possédons déjà la technologie pour contrôler la plupart des formes de pollution comme, par exemple, les émissions responsables des pluies acides. Mais il est nécessaire d'agir, d'utiliser sans tarder nos connaissances et nos compétences. Laissons passer un autre vingt-cinq ans et il sera peut-être trop tard. Dans de nombreux pays, la destruction de l'environnement est plus rapide que sa restauration. Si le rythme actuel d'utilisation des terres arables du monde se maintient, dans vingt ans, ces terres seront inutilisables. Et le nombre d'espèces fauniques éteintes sera encore plus grand.

Toutefois, nous ne pouvons échapper au désastre simplement en nous attaquant au problème de façon ponctuelle. Nous devons également établir des plans à plus long terme que par le passé. Nous devons anticiper et devancer les problèmes plutôt que d'intervenir après qu'une crise se soit déclarée.

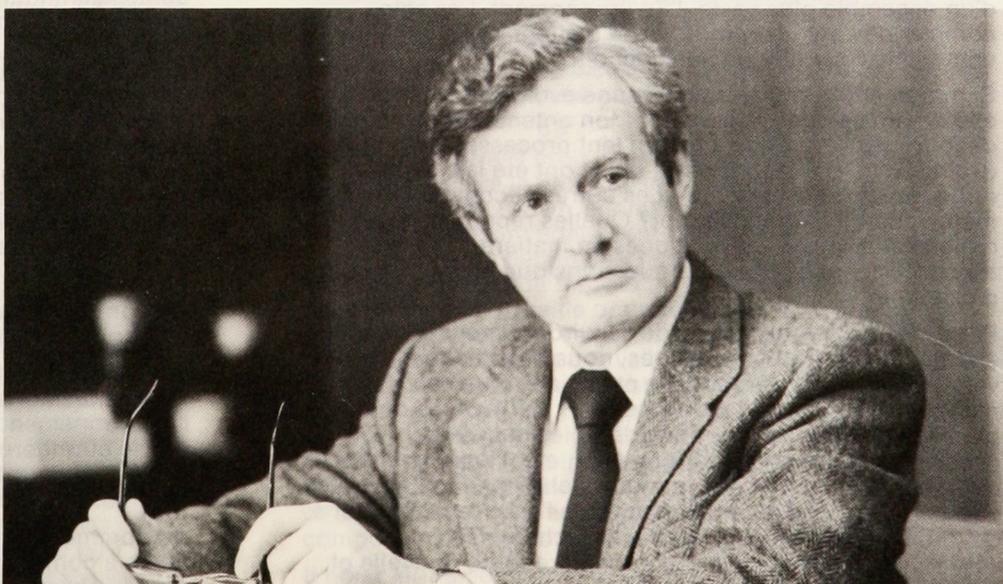
La réaction après coup n'a jamais été

une bonne stratégie et nous comprenons aujourd'hui que nous ne pouvons plus nous permettre cette attitude. Nous devons également commencer à rechercher la participation des jeunes gens pour appliquer nos connaissances. Autrement, la génération plus âgée prêchera de nouveau l'éthique du "faites ce que je dis" plutôt que de donner l'exemple.

Comme premier pas, Environnement Canada a récemment introduit le programme Environnement 2000, destiné à fournir des emplois aux jeunes en chômage et à s'attaquer à quelques-uns de nos problèmes environnementaux les plus graves. Nous étudions également d'autres possibilités pour les jeunes qui feront l'objet de discussions dans les mois à venir.

Si nous attendons pour agir, il sera trop tard.

Charles Caccia



L'environnement n'est plus ce qu'il était

par Rubin Nelson, Square One Consultants

Nos attitudes changent à l'égard de l'environnement

L'herbe verdit,
Le pré fleurit,
Là où l'an dernier,
Le chauffard s'est tué.

BURMASHAVE (traduction libre)

Les rimes de Burmashave occupent une place privilégiée dans mes souvenirs d'enfance. L'été venu, nous anticipions avec plaisir de retrouver l'une de ses ritournelles familières étalée sur les panneaux cloués ça et là aux piquets de clôture, le long des routes, ou de découvrir à sa place un nouveau bijou. Aujourd'hui, avec le recul, quatre réflexions me viennent à l'esprit.

D'abord, bien des années avant le lancement du slogan "Small is Beautiful", les panneaux de Burmashave, mesurant moins de 1 m sur 15 cm, respectaient l'environnement.

Ensuite, à l'époque, il n'était pas question d'environnement. Nous parlions alors du "monde" ou du "plein air". Les environnements étaient délimités et bien circonscrits : environnement d'une salle de classe, environnement des wigwams de nos camps d'été. Il ne nous venait pas encore à l'esprit que le monde dans lequel nous vivions constituait, lui aussi, un environnement global.

De plus, notre conception du plein air était plutôt rudimentaire. Pour nous, il s'agissait d'espaces extérieurs, considérablement vastes, sur lesquels l'activité humaine ne pouvait guère avoir de prise, mais qu'il nous incombait de ne pas souiller. Le "Protégeons nos espaces verts" du ministère de la Voirie de ma province et le "Brûler, écraser et enterrer les déchets" du scoutisme venaient renforcer ce sentiment de responsabilité.

Ma dernière réflexion est que ma conception du plein air a évolué. Chacun des environnements particuliers fait partie d'un ensemble plus vaste, l'Environnement. Les soins commandés par ce dernier ne se limitent pas à la nécessité de ne pas le souiller de nos déchets.

Si ma perception a déjà connu une évolution, changera-t-elle de nouveau dans l'avenir? Mon entendement, à ce chapitre, est-il engagé dans un lent processus de grande évolution? Dans l'affirmative, quels ont été les jalons critiques de cette dernière? Les autres accomplissent-ils le même cheminement que moi? Quelles répercussions aura cette évolution sur les politiques en matière d'environnement? Voilà les questions que je me propose d'examiner.

Pour moi, notre perception de l'environnement évolue effectivement. Au fil des étapes, nous nous acheminons vers une maturité personnelle et sociale. Que de choses n'ai-je point apprises jusqu'à ce jour : les ravages de nos pluies acides, les dégâts considérables causés par l'enlèvement des couverts forestiers, etc. Heureusement, notre société devient plus mature. Petit à petit, et non sans douleur, nous apprenons à connaître l'environnement et à reconnaître les liens qui nous y rattachent. Cet apprentissage s'effectue d'une manière toute nouvelle et, en définitive, prometteuse.

Les sociétés traditionnelles : la nature et l'homme ne font qu'un

Fixons le commencement de notre itinéraire à l'ère pré-industrielle. À cette époque, l'homme ne percevait pas l'environnement comme quelque chose de distinct qui lui fût étranger. Pour lui, le monde vivant formait plutôt un tout. L'être humain faisait corps avec le cosmos et la nature. Le sentiment d'autonomie par rapport à l'environnement, qui vint à caractériser l'homme de l'ère industrielle, n'avait pas encore fait son apparition.

Dans les sociétés d'autrefois, l'homme suivait la voie sacrée et immuable tracée à son intention par l'Esprit créateur. Le monde se définissait tout simplement par son essence inaltérable. Impossible, à l'époque, de l'imaginer substantiellement autre. L'entendement rejetait toute idée de changements fondamentaux et durables. Lorsqu'il ratifiait un traité, l'Indien des Plaines s'engageait à le respecter "tant que l'herbe pousserait et que l'eau des rivières coulerait". Il ne lui serait jamais venu à l'esprit que la terre puisse devenir stérile ni que les rivières tarissent. Pour les sociétés d'autrefois, l'existence humaine et la nature s'inscrivaient dans l'ordre naturel des choses. Il n'était pas question d'intervenir ou de s'en occuper. Pourquoi alors se serait-on soucié de créer des ministères ou d'élaborer des politiques pour protéger l'environnement?

De nos jours, certains sont portés à idéaliser ce type de société, à le proposer en modèle et à prôner le retour aux sources. Épouvantés par les ravages des industries, séduits par l'idée de communion avec la nature, ces personnes ont la nostalgie des attitudes du passé. À mon avis, là n'est pas la solution.

Certes, nos premiers ancêtres ne pouvaient nuire à l'environnement de façon délibérée, car ils sentaient qu'ils en faisaient intimement partie. Néanmoins, dès qu'il en fut capable, l'homme infligea des dommages irréparables à la nature. Prenons, par exemple, les côtes désertiques du nord de l'Afrique, jadis couvertes de forêts, ainsi que le déboisement à outrance, la pollution de l'eau et l'érosion observés dans une grande partie du Tiers-Monde. En Chine, la pollution des ressources terrestres et aquatiques se poursuit à un rythme dont les incidences planétaires restent à préciser. Ainsi, la destruction de l'environnement n'est donc pas le propre des sociétés industrielles. Poursuivons notre étude.

Au commencement de l'ère industrielle : protégeons les espaces verts

La société industrielle divise et compartimente l'univers jusqu'alors considéré comme un tout. Pour elle, l'environnement forme une entité distincte et la nature, une chose étrangère à l'*homo sapiens*. Pareille conception autorise l'utilisation, l'exploitation à outrance et la manipulation de la nature au gré de l'homme.

Au commencement de l'ère industrielle, on commence à peine à comprendre qu'il faut s'occuper de l'environnement. Les préoccupations se rapportent alors

aux déchets : montrons-nous vigilants, sinon les ordures finiront par défigurer les paysages. Apparaissent donc partout des décharges publiques. Au fil de l'expérience acquise dans la fabrication et l'élimination des déchets, la société industrielle apprend petit à petit à s'occuper de l'environnement. Elle reconnaît la nécessité de ne pas souiller la nature. Mais nous sommes encore loin de l'état de conscience qui aboutit à la création de ministères de l'environnement. On établit plutôt des offices de salubrité publique et l'on adopte des règlements contre les ordures.

Aux premiers temps de l'ère industrielle, personne n'aurait pensé à la nécessité de gérer les richesses de l'environnement. Il n'est donc question ni de protection, ni de sauvegarde. Les ressources souterraines et les forêts constituent des richesses à exploiter, et non à préserver. Point n'est besoin de se soucier de l'avenir : les réserves, croit-on, sont virtuellement inépuisables.

Voilà quelle était, hier encore, la façon de penser des Canadiens. C'est ainsi que j'ai vécu mon enfance dans les prairies d'Amérique du Nord. Mais les sociétés évoluent.

“Durant au moins deux générations, nous devons nous pencher sur la nature humaine et l'écologie de la planète pour jeter les bases de nos politiques et de nos lignes de conduite en matière d'environnement.”

Société industrielle adulte : gestion et protection de l'environnement

À ce stade-ci de son évolution, notre société se rend compte de l'impossibilité de poursuivre l'exploitation à outrance de l'environnement. Les stocks de poisson s'évanouissent, les sols s'épuisent, les forêts non reboisées disparaissent. L'homme moderne hérite de ses ancêtres la notion d'un environnement extérieur à lui-même et sur lequel il peut influencer. La volonté de le gérer et de le protéger commence toutefois à primer.

Sur le plan de la réflexion environnementale, la société s'efforce, par son action, d'assurer la pérennité des ressources naturelles aux fins de leur utilisation. Le terme récolte ne s'applique plus aux seules exploitations agricoles : il fait partie du vocabulaire des sylviculteurs et s'entend aussi de travaux menés sous la surface des océans. L'homme prend conscience des limites à ne pas franchir en ce qui concerne l'utilisation de l'environnement. Il s'aperçoit qu'il doit protéger les richesses naturelles contre l'exploitation à outrance. À l'ère pré-industrielle, pareilles préoccupations lui auraient semblé saugrenues.

C'est à ce moment précis de notre itinéraire qu'apparaissent les ministères de l'environnement. Au Canada, ces ministères n'ont commencé à voir le jour qu'au cours des années 1970. La lenteur de leur gestation ne fut pas un caprice du hasard. Les Canadiens ont mis tout ce temps à reconnaître que c'en était fait de leurs richesses naturelles s'ils ne prenaient pas de mesures pour bien les gérer. Mais à partir de ce moment-là, la protection de l'environnement et la gestion des ressources deviennent des préoccupations pressantes, communes à tous les ministères de l'environnement du pays. Ceux-ci ne limitent pas leur activité aux détritiques. Ils assument plutôt la responsabilité de protéger et de gérer les richesses de la

nature, d'en réglementer l'exploitation et de les sauvegarder, car elles sont le legs qu'il faut transmettre aux générations futures.

Est-ce que nous pouvons nous estimer satisfaits? Selon certains, il suffirait de déterminer le seuil d'épuisement ainsi que le rythme de renouvellement de chaque type de ressource et d'en tenir compte. Fixons des contingents de pêche de façon à permettre la reconstitution permanente des stocks de poisson. Reboisons les forêts au rythme du prélèvement. Élaborons des techniques pour réduire les rejets de substances polluantes dans l'atmosphère en deçà du seuil critique.

Voilà le credo de la société industrielle parvenue à la maturité. Il est possible d'exploiter l'environnement tant que de bonnes techniques de gestion en assurent la protection. C'est le refrain choyé des ministres et des hauts fonctionnaires des ministères canadiens de l'environnement. Les porte-parole des diverses industries d'extraction le reprennent en chœur. Tous sont convaincus d'avoir trouvé la bonne recette, la solution définitive. Mais faut-il en rester là?

Le mouvement romantique : vivre en harmonie avec la nature

L'homme est plus qu'un simple habitant de l'écosystème planétaire. Il en fait intimement partie. Cette constatation tient du révolutionnaire : l'environnement ne nous est pas aussi étranger que l'ère industrielle l'avait laissé supposer. Les individus, les organisations et les gouvernements n'ont pas encore fini d'assimiler cet état de fait. Pourtant, la façon dont nous percevons l'environnement subit de nouveau une modification profonde. Nous sommes arrivés à un nouveau palier : nos attitudes à l'égard de l'environnement vont connaître une grande évolution.

Dans une certaine mesure, la volonté de vivre en tant qu'élément intégral d'un écosystème global plutôt qu'en simple habitant de la planète constitue un retour aux attitudes de l'époque où l'homme et la nature formaient un tout. De gré ou de force, il nous faut accepter notre appartenance à cet écosystème. Les rapports écologiques constituent un échec bien plus complexe que les idées de l'ère industrielle ne nous l'avaient fait croire.

L'environnement n'est pas un assemblage d'éléments distincts et entiers. Il constitue plutôt un enchevêtrement de composantes en étroite relation d'interdépendance.

L'esprit moderne décompose le monde en entités distinctes, facilement reconnaissables et autonomes par essence : individus, états souverains, propriétés particulières, sociétés privées. La réalité est tout autre. Par exemple, le Canada ne peut rester indifférent aux politiques adoptées par le Brésil et d'autres nations à l'égard des forêts tropicales, ces dernières fabriquant l'oxygène dont nous avons besoin. Nous, Canadiens, devons nous inquiéter de l'anhydride sulfureux craché dans l'atmosphère par les cheminées américaines, car ces substances acidifient les précipitations et entraînent la destruction de nos lacs.

L'*homo industrialis* croit encore qu'il faut arriver à un compromis entre la croissance économique et la détérioration de l'environnement. Nombre de hauts fonctionnaires sont également de cet avis. Tout ce qui leur importe, c'est de déterminer le degré de détérioration à ne pas dépasser dans la réalisation des objectifs de développement. Pareille optique ne tient pas compte de notre appartenance à l'environnement ainsi outragé. L'idée de compromis implique la validité de notre perception de l'environnement à l'ère industrielle. Or, nous savons aujourd'hui que cette perception était fautive.

L'environnement n'est pas une gigantesque mécanique aux pièces remplaçables. Il se compose d'écosystèmes extrêmement complexes et imbriqués. Du fait des liens étroits qui les unissent, toute action exercée sur l'une des composantes se répercute sur les autres.

Il nous faut améliorer nos connaissances. Il ne suffit pas

seulement de gérer et de protéger l'environnement. Nous devons également vivre en harmonie avec lui, car nous en faisons intimement partie. Sinon, nous le mettons en danger et, partant, nous mettons l'espèce humaine en péril.

Voilà qui est difficile à accepter pour l'*homo industrialis*, dominateur et axé sur le contrôle. Pourtant, il faudra bien un jour passer par là. Nous reconnaissons qu'il ne suffit pas de gérer et de protéger notre planète, mais qu'il faut également la respecter et l'écouter.

Ceux qui partagent le sentiment d'unité avec la nature, et qui apprennent à la considérer non pas comme une mère nourricière, mais comme une soeur digne de respect, sont minoritaires au sein de notre société. Pourtant, ce sont eux qui montrent la voie à suivre vers la prochaine grande étape à franchir. On peut le constater dans l'importance grandissante attribuée aux arbres et les campagnes contre les pièges à mâchoire. Cette évolution des attitudes découle du respect véritable d'un environnement jadis considéré comme distinct, extérieur et étranger.

Au Canada, nombre de groupements de bénévoles, semblables à ceux qui ont vu le jour à la fin des années 1960 pour défendre l'environnement, sont parvenus à la quatrième étape de prise de conscience. Ils exigent maintenant le respect de la nature. Par contre, pour la plupart, les dirigeants des organismes environnementaux et des sociétés d'exploitation n'ont pas encore dépassé la troisième étape. Dans cette perspective, on comprend bien les tensions, variant de la gêne aux hostilités ouvertes, qui existent entre les deux groupes. Aux yeux des gouvernements, nombreux sont les organismes de bénévoles à tenir des propos romantiques, naïfs ou extrémistes. Les Amis de la terre, pour leur part, estiment que les gouvernements et les grandes sociétés témoignent souvent d'une ignorance lourde de conséquences fâcheuses pour ce qui est des écosystèmes dont l'homme fait partie.

Nous ne sommes pas encore parvenus au terme de notre itinéraire. Il y a encore une étape au moins à franchir. De fait, certains l'ont déjà atteinte.

Pensée post-industrielle : l'homme aussi crée la vie

Il ne suffit pas de vivre en communion avec l'environnement. Si la vision romantique et écologique des liens qui unissent l'homme à l'environnement constitue une amélioration par rapport à la pensée propre à l'âge industrielle, la nature exacte de l'être humain en tant que membre d'une collectivité terrestre lui échappe toujours.

Il ne sert à rien de renier notre appartenance à la nature, nos racines historiques et biologiques ainsi que le petit rôle que nous jouons depuis peu dans l'évolution de la terre. Toutefois, si l'homme ne constitue pas une pièce indépendante d'un mécanisme géant, il n'est pas non plus une simple cellule à l'intérieur d'un organisme gigantesque. En définitive, ces deux images ne cernent pas la réalité de la condition humaine envisagée sous l'angle de l'appartenance à une culture. Notre apprentissage ne se limite pas à des faits étonnants en matière d'environnement. Nous nous émerveillons également de découvertes se rapportant à la nature même de l'homme. Qui plus est, celles-ci ébranlent nos idées reçues. Ceux qui prônent l'harmonie avec l'univers saisissent très bien la nouvelle définition de l'environnement; toutefois, ils s'agrippent souvent aux anciennes conceptions de la nature humaine. À mesure que nous pénétrerons les mystères de nos relations avec la nature, nous nous rapprocherons d'une véritable compréhension globale de l'homme et de l'environnement. L'essentiel à retenir, c'est le caractère spécial de notre appartenance à l'espèce humaine. L'homme est le seul animal capable de s'analyser et, partant, de s'observer d'un oeil critique. Nul autre que lui n'est capable d'émotions à l'égard du rôle qu'il joue dans l'univers. Lui seul peut évaluer son état de sensibilisation et, s'il y met de l'effort, à l'améliorer. L'homme développe un sentiment de responsabilité envers

ses attitudes et, par suite, envers la qualité de son existence.

Si tel n'était pas le cas, il serait vain de lutter contre le racisme, le fanatisme et le sexisme. Il ne suffit pas de changer nos comportements : il nous faut également effectuer une refonte de notre pensée. S'il faut manifester de la tolérance envers les minorités et témoigner de la générosité à l'endroit des femmes, il importe également de cesser de les considérer comme inférieures. Nous devons changer nos perceptions du tout au tout à leur égard et, en conséquence, envers nous-mêmes.

Nous sommes mis au défi d'assumer non seulement la responsabilité morale de nos gestes et de nos paroles, mais aussi celle de la qualité et de la forme de notre conscience et, par conséquent, de l'ordre social que celle-ci engendre. C'est ainsi que nous pourrions façonner notre existence, l'ordre social et, en outre, l'ordonnance de la nature.

D'où la pertinence de la vision biblique de notre place dans l'univers. D'une part, l'homme s'inscrit dans l'ordre naturel des choses. Tels ceux de l'herbe qui croît et flétrit, ses jours sont comptés. D'autre part, il est le chef-d'oeuvre de la création. Son destin ne se limite pas à vivre en harmonie avec un ordre cosmique de caractère immuable et définitif. L'homme doit aussi contribuer à refaçonnier son existence, ses sociétés et la planète qu'il habite.

Je ne prétends pas saisir tout ce que cette nouvelle conception de l'être humain et de l'environnement implique sous le rapport des politiques et des lignes de conduite environnementales. Toutefois, l'énormité des conséquences ne fait pas de doute. Durant au moins deux générations, nous devons nous pencher sur la nature humaine et l'écologie de la planète pour jeter les bases de nos politiques et de nos lignes de conduite en matière d'environnement. Il se pourrait que les ministères de l'environnement finissent par disparaître, car nous nous rendons compte que l'environnement, à l'encontre de l'agriculture, du commerce et du bien-être social, n'est pas une composante de notre univers.

L'objet de mon propos n'est pas de décrire notre point de destination ni d'exhorter les Canadiens à accélérer le pas pour y arriver le plus tôt possible. Je désire simplement faire remarquer que notre société et nous-mêmes parcourons un chemin. En 1984, plus personne au Canada ne voit l'environnement du même oeil que les hommes de l'ère pré-industrielle. Le monde a trop évolué. Rares même sont ceux qui expérimentent l'environnement comme je l'ai fait dans ma jeunesse. L'évolution qui nous emporte est réelle et continue. À mon avis, c'est là que nous devrions puiser notre espoir. Il nous faut apprendre à reconnaître les manifestations d'une nouvelle pensée environnementale en nous-mêmes et chez les autres. Apprendre à la nourrir et à patienter jusqu'à ce qu'elle atteigne la maturité.

L'industriel qui passe de la pensée environnementale du début à celle de la fin de notre ère ne mérite pas d'être condamné, car il poursuit son cheminement. Peut-être ne le sait-il pas, mais il franchit les étapes, et c'est cela qui importe. Notre rôle est de l'encourager et de favoriser l'évolution de sa pensée, et non de le pointer du doigt parce qu'il ne progresse pas assez vite. Nous évoluons tous aussi rapidement que nos capacités le permettent. Tant pis si nos amis et collègues déplorent notre rythme.

Le temps va-t-il nous manquer? Je ne crois pas. L'histoire montre qu'il faut se fier à la capacité de l'homme de s'améliorer comme il se doit le moment venu. Notre voyage nous conduit vers l'acceptation du rôle qui nous est dévolu, celui de co-façonneurs de l'avenir, riches d'une pensée mûrie. Quel écart entre la simplicité de mon jeune âge avide des vers de Burmashave et ce but ultime! C'est la mesure de la distance qu'il nous faut parcourir et de l'ampleur des vérités à découvrir sur l'homme et son interaction avec la nature. Notre façon de voyager déterminera l'essence de notre avenir.

Nous nous devons de consulter nos publics

par Jacques Gérin, sous-ministre d'Environnement Canada

Quelle forme prendra la consultation du public dans l'avenir? Chose qui pourrait en surprendre certains, la réponse à cette question prend la forme de deux autres questions fondamentales, à savoir, "Qu'est-ce que l'avenir réserve aux Canadiens?", et "Quelles sont exactement les transformations auxquelles seront assujettis le rôle des citoyens, celui du gouvernement, et les relations réciproques entre le peuple et ses gouvernants?"

Les changements profonds que subit actuellement notre société nous portent à conclure que nous sommes arrivés à un point tournant de l'évolution humaine. L'ère industrielle qui a débuté au XIXe siècle tire à sa fin, et nous nous trouvons aujourd'hui au seuil d'un avenir post-industriel plein d'incertitudes. Nous ne savons rien de l'avenir, ni de ce qu'il nous réserve. Ce que nous savons d'emblée, c'est qu'il ne se présentera pas comme un simple prolongement du passé. Partout, de nos jours, on remet en question les valeurs, les attitudes, les relations et même les principes de base traditionnels. Dans une société pluraliste comme la nôtre, cette nouvelle prise de conscience rend plus insaisissable encore l'établissement d'un nouveau consensus social. Elle présage en outre un avenir immédiat problématique, et peut-être même perturbé, tandis que la collectivité s'efforcera d'en arriver à un nouvel ordre social. Même si nous devons reconnaître que la fragmentation et la polarisation actuelles des idées expriment la réalité contemporaine, rien ne nous empêche d'espérer en l'avenir et de faire notre possible pour établir un consensus harmonieux qui s'apparentera de plus près que l'ancien aux réalités environnementales, économiques et sociales de toute notre planète.

Cette nécessité implique une restructuration fondamentale des relations entre citoyens et gouvernements. Les rapports entre les deux ont en effet évolué très rapidement. Autrefois, les Canadiens attendaient de leurs gouvernements qu'il donnent le pas et façonnent des politiques et des programmes utiles au public, et, dans l'ensemble, on s'accordait sur ce qui constituait l'intérêt public. Mais à mesure que l'unanimité fit place aux divergences d'opinion, on vit s'effriter la confiance des citoyens en leurs gouvernants. "Le public" est devenu "les publics", chacun réclamant qu'on l'écoute et qu'on réponde à ses besoins particuliers, et chacun insistant pour qu'on lui donne voix au chapitre, non pas à la seule occasion des élections, mais bien chaque fois qu'il s'agit de formuler quelque nouvelle politique ou de jauger quelque nouveau programme. Qui plus est, on réclame maintenant que les gouvernements interviennent moins souvent, mais de façon plus judicieuse, qu'autrefois — c'est-à-dire qu'on s'attend à ce que les gouvernements agissent de façon à la fois rapide et efficace tout en permettant aux particuliers, aux associations et aux collectivités de s'acquitter eux-mêmes de leurs propres responsabilités.

Nous sommes à l'avant-garde parmi les ministères fédéraux qui ont accédé aux désirs de ceux qui ont réclamé que leur gouvernement se montre plus accessible. Nous avons institué nos programmes de consultation du public pour que les opinions des citoyens intéressés puissent influencer sur les programmes et les politiques du ministère. Nous avons agi ainsi parce que nous sommes convaincus que ce nouveau dialogue inspirera des

politiques environnementales plus pertinentes et plus efficaces. Nous avons choisi d'élargir le champ des consultations. Cela ne représente toutefois qu'un seul aspect de l'effort global qu'il faudra déployer en vue de faire éclore une société qui se montrera responsable envers son environnement. Nous devons nous-mêmes tenir parole et prouver par nos actes que, pour notre ministère, l'assainissement de l'environnement national est l'affaire de tous les citoyens et que nous comptons en partager la responsabilité avec eux. Nous devons donner l'exemple aussi bien en tant que fonctionnaires que dans notre vie privée.

Nous devons, entre autres, envisager de nouveaux modes de consultation du public, et même de nouveaux modes d'expression. Cela implique en outre une nouvelle orientation axée, non pas sur ce que font ou devraient faire les gouvernements, mais plutôt sur ce que font et peuvent faire tous les Canadiens pour s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard de l'environnement. Il faut donner aux groupements communautaires l'occasion de faire valoir leurs qualités de leadership et leur esprit novateur.

Il ne s'agit aucunement pour le gouvernement de se retirer de la scène ou de se démettre de ses responsabilités. Il s'agit tout simplement de mettre à profit les aptitudes de nos concitoyens, de sensibiliser aussi bien les particuliers que les collectivités à leur devoir et d'établir un système qui favorisera les dialogues constructifs et les décisions fécondes. Le rôle du gouvernement est précisément d'encourager, de stimuler et de promouvoir le leadership dans le domaine de l'environnement par tous les moyens tout en répondant de façon rapide et judicieuse aux besoins des Canadiens.

La sensibilisation des citoyens à la cause de l'environnement ainsi que la mise en pratique de sains principes font intégralement partie de notre mission de servir les Canadiens. Les nombreuses remises en question fondamentales dont nous sommes témoins quant à nos aspirations par rapport à notre avenir et aux moyens pratiques de le réaliser nous présentent une excellente occasion de faire preuve d'initiative. L'un des principaux piliers sur lesquels reposent ces réflexions sur notre avenir s'avère être l'interdépendance vitale de tous les peuples en ce qui concerne notre environnement.

Les Canadiens réalisent de plus en plus que nous ne vivons pas indépendamment de l'environnement dont nous tirons notre subsistance. Nous en formons partie intégrante. Nous ne pouvons plus agir comme s'il nous appartenait, de l'altérer à notre guise. Nous devons au contraire apprendre à vivre en harmonie avec la planète et à nous en proclamer les gardiens.

Cette appréciation nouvelle de la situation se trouve au coeur même du consensus social actuel. Il s'agit maintenant pour nous de lui faire place dans nos décisions de tous les jours.

Le concept de la consultation du public prend ainsi un nouvel aspect. Nous devons faire appel à notre imagination et à toutes nos ressources créatrices en vue d'adapter notre message aux divers publics qui sont appelés à participer à part entière à l'effort national. Dans le monde des affaires, par exemple, que pourrions-nous faire pour aider les chefs de file qui sont déjà convaincus

que le respect de l'environnement équivaut effectivement à un investissement dans l'avenir et à en convaincre leurs pairs? Que pouvons-nous faire pour les aider à convertir leurs idées en action au niveau de leurs entreprises? Nous devons nous familiariser dès maintenant avec leur mode d'expression particulier et nous adresser à eux en des termes qu'il connaissent, et, à partir de là, essayer de les introduire à notre propre mode d'expression. Nous pourrions alors résoudre nos problèmes communs à l'avantage de tous.

Nous pourrions adopter une démarche comparable à l'égard des chefs syndicaux, avec qui notre dialogue est encore sporadique et nettement en deçà de son potentiel. Leur préoccupation est avant tout la perte d'emplois due aux nouvelles technologies. C'est aussi la santé des ouvriers dans leurs lieux de travail. En reconnaissant leurs inquiétudes, nous pourrions essayer de trouver des solutions. Par contre, si nous n'en tenons pas compte, les solutions nous échapperont.

Nous devons également tenir compte des millions de familles dont les habitudes de consommation et le mode de vie quotidien ont des effets percutants sur l'environnement. Ils ont intérêt à dialoguer aussi bien dans leurs foyers que dans les forums publics auxquels ils ont accès. En ce faisant, ils profiteraient des connaissances acquises par ceux qui se font déjà un point d'honneur de vivre en harmonie avec leur environnement commun. Les leaders les plus convaincants des divers groupements de protection de l'environnement pourraient contribuer utilement à cette oeuvre d'instruction publique.

De tels échanges pourraient nous suggérer de nouveaux moyens de rejoindre les citoyens dans leurs foyers et leurs collectivités et d'aviver leur sens des responsabilités collectif. Nous pourrions alors considérer avec eux d'adopter certaines mesures pratiques, comme par exemple un étiquetage de produits spécifiques qui, à l'aide de symboles, ferait connaître leur impact sur l'environnement à chaque stade de leur existence.

Nous pourrions aussi demander aux enseignants qui inculquent à nos enfants le respect de notre milieu naturel de nous indiquer les sortes d'information qui sont les plus susceptibles de les aider à initier leurs élèves à la réalité environnementale et aux avantages de la conservation.

En résumé, le temps est venu de disséminer le message que "l'environnement, ça nous regarde tous" et de voir à ce qu'il soit mis en pratique. Nous avons ouvert la voie à l'institution d'un processus de consultation publique fondé sur l'affirmation qu'il aboutira à des politiques plus judicieuses et à des programmes plus efficaces. Nous pourrions ainsi, tout en poursuivant notre démarche, voir plus loin et essayer de trouver les moyens d'aviver le sens des responsabilités de tous les Canadiens.

Environnement Canada tiendra sa réunion annuelle de consultation du public du 8 au 10 mai au Centre des conférences du gouvernement canadien à Ottawa.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Gail Turner
 Direction des affaires
 publiques
 Environnement Canada
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0H3
 (819) 994-1051

L'évolution sociale dont nous sommes témoins nous mènera éventuellement à un nouveau consensus qui se sera inspiré des réalités du XXI^e siècle. Par le fait même, de nouveaux horizons s'ouvriront à nous. Il faudra faire place à des nouvelles tribunes où les Canadiens pourront s'interroger les uns les autres sur les moyens de préserver l'environnement dont chacun de nous dépend et que, à bien y penser, nous avons emprunté à nos enfants.

Quels sont les obstacles qui nous empêchent de pratiquer la conservation, et que devons-nous faire pour les surmonter? Nous pouvons susciter de telles réflexions, mais il ne nous appartient pas d'imposer des solutions. Nous devons au contraire prêter l'oreille à tous les citoyens bien avisés qui sont prêts à donner l'exemple et à réveiller le sens des responsabilités de nos concitoyens à l'égard de leur santé, de leur mieux-être collectif, et de l'environnement dont nous dépendons tous. C'est en faisant preuve d'initiative que nous rendrons véritablement service au peuple canadien.

Développement soutenu

Le prochain article est un sommaire d'une présentation faite tout récemment par Environnement Canada à la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. Le document présenté s'intitule "Développement soutenu". Des exemplaires peuvent être obtenus en écrivant à l'Informathèque, Environnement Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0H3.

des effets nuisibles de la technologie, la répartition du revenu et le chômage. Notre avenir est actuellement incertain. Les prévisions varient d'un scénario à l'autre, allant de l'effondrement soudain de notre société à l'avènement d'une société post-industrielle. Dans une large mesure, notre avenir est entre nos mains et tout dépendra de nos valeurs et de la façon dont nos systèmes économiques refléteront les limites et les caractéristiques du monde naturel qui nous entoure.

Selon Environnement Canada, les Canadiens accordent une très grande importance aux qualités naturelles de leur pays et choisiront un avenir axé sur un développement viable en accord avec leur environnement. Si nous choisissons cette orientation, notre système économique devra garantir le maintien de notre patrimoine naturel. De plus, nos processus de prise de

décisions économiques devront être élargis.

Environnement Canada demande donc instamment à la Commission de se pencher sur les questions suivantes :

- Quelles mesures faut-il prendre pour s'assurer que les décisions que nous prenons sur le plan économique tiennent compte de tous les coûts et avantages sociaux? Faut-il établir un prix de revient marginal pour les ressources naturelles? Quel rôle devraient jouer le marché et le pouvoir administratif en ce qui a trait à la question des externalités?
- Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils prêts à compter principalement sur les solutions et

(Suite à la page 12)

L'environnement et l'économie sont des éléments indissociables d'une prospérité durable et du bien-être de notre société. Pour assurer une harmonie continue entre la société et l'environnement, il faut reconnaître que l'environnement est :

- une source génératrice de ressources et nécessaire au maintien de la vie;
- le réceptacle final de tous les produits et de tous les déchets engendrés par les activités humaines;
- une force en soi, avec des processus naturels qui ont des répercussions sur la société et les activités humaines; et
- un patrimoine à transmettre aux générations futures.

L'interdépendance de l'environnement et de l'économie est plus étendue qu'on ne le croit généralement. Dans un contexte mondial, les problèmes qui se posent, comme l'effet de serre, les pluies acides et la destruction des forêts tropicales, pourraient avoir de grands effets sur nos ressources naturelles qui sont indispensables pour assurer notre avenir économique. Par conséquent, le Canada doit jouer un rôle actif sur la scène internationale pour garantir la sécurité de notre environnement.

Le Canada et d'autres pays industrialisés font actuellement face à divers dilemmes concernant la croissance économique, la réduction

Choc du futur dans l'énergie

par les Amis de la terre

En l'an 2025, le Canada pourrait produire son énergie à meilleur marché, dont la moitié proviendrait de la biomasse, ce qui entraînerait la création d'emplois et la dépollution de l'environnement. Voilà en gros ce que les Amis de la terre ont tiré d'une étude sur les perspectives d'avenir du Canada en matière d'énergie. L'étude a été commanditée par Environnement Canada, Approvisionnement et Services Canada, et Énergie, Mines et Ressources Canada. Des chercheurs des 10 provinces et des deux territoires ont réalisé cette étude qui a duré 26 mois.

Certaines conclusions de l'étude sont assez surprenantes comme, par exemple, il se peut que le Canada n'ait nullement besoin du pétrole et du gaz naturel de l'Arctique ou encore des centrales nucléaires pour équilibrer son budget énergétique. Le changement le plus radical surviendrait

"... le Canada pourrait équilibrer son budget énergétique sans recourir au pétrole et au gaz naturel de l'Arctique ou encore aux centrales nucléaires."

dans l'utilisation de la biomasse solide et liquide. En 1978, la biomasse représentait seulement quatre pour cent de l'énergie produite au Canada, alors que d'ici l'an 2025, elle compterait

(Suite à la page 12)

La clef de l'avenir

par Louise Beaubien-Lepage, membre du Conseil consultatif canadien de l'environnement

Les problèmes d'environnement seront-ils vraiment différents dans l'avenir? Seul un sorcier pourrait s'aventurer à le prédire. Mais il est quand même permis de penser que certains des problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui auront trouvé leur solution . . . et d'affirmer que nous aurons encore des problèmes d'environnement au tournant du siècle. Il se peut même que nous fassions face à des problèmes tout à fait nouveaux. La question n'est donc pas de savoir si nos problèmes d'environnement seront différents — ou plus ou moins nombreux — mais de savoir si notre façon de les aborder aura changé.

Il faut rappeler que la protection de l'environnement est avant tout un problème de volonté politique. Même si la technologie offre des solutions à un grand nombre de problèmes, ces solutions demeurent théoriques tant qu'on n'a pas pris la décision politique d'en faire une priorité et d'y consacrer les fonds et les effectifs nécessaires. Le volet politique des problèmes d'environnement est encore plus évident lorsque la technologie est impuissante. Si, par exemple, les techniques d'aménagement courantes ne permettent pas le développement d'un centre touristique dans un site naturel sans complètement le dégrader, il faudra bien faire un choix . . . qui passera inévitablement par le pouvoir politique.

“Si demain doit être différent d'hier ou d'aujourd'hui, c'est la participation des citoyens qui fera cette différence.”

Or, en politique, les décisions s'appuient habituellement sur l'opinion publique. C'est là que le citoyen prend toute son importance. Par son rôle de moteur des mouvements d'opinion

publique, il s'impose comme une force avec laquelle Environnement Canada doit apprendre à travailler. Si demain doit être différent d'hier ou d'aujourd'hui, c'est la participation des citoyens qui fera cette différence.

Nous devons malheureusement admettre que très peu d'expériences de participation ont été, à ce jour, couronnées de succès. La raison en est toute simple : nous n'avons à peu près jamais réussi à dépasser le stade du dialogue, des colloques et des bonnes relations avec les associations de citoyens. Pour que la participation devienne efficace, nous devons établir une relation de partenaires avec les citoyens. Mais pour que cela devienne possible, il faut bien comprendre le rôle que les groupements de citoyens jouent dans notre société.

Le rôle premier des associations de citoyens est de transformer les attitudes de la population face aux

problèmes d'environnement, de façon à ce que le pouvoir politique en tienne compte dans ses décisions. Il s'agit là d'une tâche énorme qui exige une mobilisation de tous les instants, un enthousiasme débordant, des convictions profondes et souvent des réactions instinctives que nous devons apprendre à respecter.

Il serait pour le moins téméraire de vouloir dresser, dans un si court article, le tableau complet des relations très étroites qui doivent exister entre Environnement Canada et les associations de citoyens. Il nous apparaît évident toutefois qu'il faudra mettre à la disposition de ces partenaires des services techniques et des programmes spécialisés qui leur permettront de participer de façon plus concrète à l'amélioration de la qualité de notre environnement. Ces services, ces programmes, il faudra les inventer rapidement. Ils sont la clef de l'avenir!

Erratum

Dans l'article “Ouvert toute l'année” paru dans Environnement à la une, vol. 4, no 3, les faits y ont été quelque peu exagérés. On y avait mentionné que le détroit de Lancaster avait été approuvé comme route navigable toute l'année entre l'océan Atlantique et l'océan Arctique. En réalité, le Conseil consultatif de l'environnement sur la

navigation arctique n'a pas encore fait de recommandations à la Garde côtière en ce sens. Ce comité est toujours en train de consulter les parties intéressées sur le choix d'un corridor à l'intérieur du détroit de Lancaster qui serait approprié sur le plan de l'environnement.

Vers une nouvelle conception environnementale

par L. D'Amore, L.J. D'Amore and Associates

Une étude effectuée pour le Bureau du conseiller en sciences d'Environnement Canada recommande vivement l'adoption d'une nouvelle conception environnementale. Elle a été réalisée par la firme L.J. D'Amore & Associates en collaboration avec 12 spécialistes du ministère.

Un rapport provisoire, intitulé *Towards a Fifth Generation of Environmental Thinking*, a été préparé vers la fin de 1983. On y soutient qu'une nouvelle génération de pensée environnementale doit inclure un volet de justice sociale qui permette aux peuples du monde de vivre en harmonie entre eux et avec l'environnement mondial. Cette génération doit également mettre en pratique les principes établis et trouver des moyens de combler le fossé entre les scientifiques et les politiciens.

Après avoir examiné la situation actuelle, le rapport de 16 pages indique les orientations que devrait prendre la pensée environnementale pour en arriver à gérer efficacement l'environnement. On dit cinquième génération parce qu'il était question de trois générations de réflexion sur l'environnement dans la présentation faite en 1977 par le sous-ministre de l'Environnement de l'époque, J. Blair Seaborn, devant le Comité de l'Otan sur les défis de la société moderne. La première génération avait relevé les effets directs de la pollution et les mesures nécessaires pour les contrer, la deuxième avait établi des stratégies de planification et de conservation fondées sur la reconnaissance du fait que la pollution correspond à un gaspillage de ressources, et la troisième avait réalisé que la survie de l'homme tient à son aptitude à vivre en harmonie avec son milieu. Plus tard, M. Seaborn a ajouté au tableau une quatrième génération où la responsabilité d'un environnement sain et durable incombait à chacun.

Les auteurs soulèvent plusieurs questions auxquelles il faut répondre : Comment envisageons-nous nos vies et notre société? À quoi nous sert la technologie? Quelle est notre responsabilité à l'égard de l'environnement? Est-ce que la solution repose sur la croissance économique continue? Dans l'affirmative, de quelle sorte de croissance doit-il s'agir? Qui devra assumer les coûts?

"Environnement Canada . . . pourrait inspirer un mouvement de collaboration vers un objectif commun."

En affirmant qu'il y a lieu d'élargir la base de partage des responsabilités, les auteurs s'appuient sur une citation de Maurice Strong lors d'une allocution prononcée à la conférence de Rattvik. Ce dernier déclarait que nous nous butons à un manque de volonté collectif et que le problème réel réside dans le fait que le souci répandu de protection et d'amélioration de l'environnement ne s'est pas encore traduit par des changements appréciables de comportement du public.

Les auteurs voient également deux problèmes au fait que la responsabilité finale revient au Parlement : les députés manquent d'expérience pour interpréter l'information scientifique, et leur champ d'action est souvent restreint à ce qui est publiquement acceptable et politiquement réalisable.

Par conséquent, la cinquième génération de penseurs environnementaux doit aborder quatre grandes questions : (a) la question idéologique du genre de société que nous voulons, (b) la question de justice sociale envers nos voisins de la communauté mondiale, (c) la question de comportement qui consiste à déterminer comment nous devrions traduire nos principes et convictions en connaissances, attitudes et conduites, et (d) la question politique, à savoir comment amener les décisionnaires du Canada à acquérir les connaissances et le courage nécessaires pour prendre les décisions qui s'imposent.

En essayant de définir quel genre de société nous pourrions devenir, les auteurs se rapportent au concept de sociétés à faible synergie et à forte synergie, tel que défini par l'anthropologue américaine Ruth Benedict. Dans une société à faible synergie, les structures sociales encouragent les individus et les institutions à s'opposer mutuellement et à être en conflit pour l'utilisation de ressources restreintes. Par contre, dans une société à forte synergie, les actions tendent à être renforcées les unes les autres grâce à des institutions sociales qui vont au-delà des intérêts égoïstes et altruistes. Le Canada est un mélange complexe de ces deux types de société, sans avoir une idée précise de la façon de les gouverner.

La dernière section du rapport traite de l'application de cette cinquième génération de pensée à Environnement Canada. Le ministère pourrait donner l'exemple tant au niveau individuel et institutionnel qu'au niveau national et mondial.

Les auteurs avancent que les 13 000 employés d'Environnement Canada pourraient ouvrir la voie en adoptant des modes de vie en harmonie avec l'environnement. Au niveau organisationnel, Environnement Canada pourrait épouser les principes et la philosophie d'un comportement institutionnel harmonieux en adoptant des objectifs liés et complémentaires, une planification intégrée, des mesures collectives et une orientation proactive. Dans ses rapports avec les autres organismes fédéraux et les gouvernements provinciaux, il pourrait inspirer un mouvement de collaboration vers un objectif commun au lieu de chercher à défendre ses budgets, son mandat et ses propres intérêts.

Au niveau social et national, le ministère devrait sans tarder remplacer son rôle passif de contrôleur par un rôle qui consisterait à influencer véritablement les tendances environnementales et les valeurs sociales afin que le Canada soit reconnu mondialement comme un pays vivant en harmonie avec l'environnement. Sur la scène internationale, la cinquième génération

(Suite à la page 12)

Mettre au rancart nos vieilles idées

par Tom de Fayer, Service de planification du ministère

Le Canada a atteint un niveau de vie remarquablement élevé dans un monde où les ressources se font de plus en plus rares. On peut s'attendre à ce que les pressions mondiales s'exercent davantage sur notre pays pour obtenir des produits de base tels que les aliments, les produits forestiers, les minéraux et l'énergie. Le Canada ne pourra donc pas se fier indéfiniment à ses abondantes ressources pour répondre aux besoins de sa population grandissante.

Nous devons examiner d'un oeil critique les possibilités d'accroître la valeur de nos ressources non renouvelables au moyen de la science, de la technologie et du savoir-faire. Or, certains facteurs économiques sont difficiles à mesurer et les principes de la libre concurrence ne s'appliquent pas toujours aux opérations commerciales de tous les jours. C'est pourquoi nous devrions concentrer nos efforts à déterminer l'ampleur et le moment opportun des interventions qui s'imposent. La gestion prudente des ressources exige un bon programme de mise en valeur, y compris une réévaluation de nos schèmes commerciaux. Il ne suffit pas simplement de répondre aux pressions immédiates de l'extérieur ou de l'intérieur, ou à des intérêts spéciaux qui ne se préoccupent pas assez des effets à long terme de leurs lignes de conduite.

Si les troubles économiques s'avèrent des symptômes de problèmes encore plus profonds de notre société changeante, il nous faudra chercher des solutions à l'extérieur de la sphère économique conventionnelle.

Il se peut particulièrement que nous soyons appelés à redéfinir l'emploi et le travail. Même si à l'heure actuelle il est possible de produire plus de produits en utilisant moins de ressources, et ce, avec moins de personnel, il existe beaucoup de possibilités où le travail procure satisfaction, gratification et respect. L'emploi est habituellement considéré comme le levier indispensable de la répartition juste et équitable des

richesses, tout en donnant aux personnes une occupation, une raison sociale et de la considération. Or, il semble présentement que nous soyons incapables de répartir toutes les richesses que nous produisons. Nous croyons encore que l'emploi est la panacée. Cependant, le marché semi-clandestin du travail, c'est-à-dire les activités marginales telles que le bénévolat, le troc et le travail ménager, semble devenir de plus en plus gratifiant et satisfaisant.

“Si le gouvernement cherche à influencer l'opinion publique, on peut l'accuser d'imposer son point de vue à la population. S'il suit le courant, il s'attirera la colère de ceux qui s'attendent à ce qu'il donne le pas.”

Le travail et l'emploi devraient être traités séparément des revenus et de leur répartition. Les changements que subit la structure économique du Canada, en partie à cause des

conditions mondiales, ne consistent pas qu'à passer de l'exploitation classique des ressources à des activités mécanisées et informatisées exigeant une main-d'oeuvre et des techniques très spécialisées. Les changements sociaux, économiques, institutionnels, politiques et même idéologiques nécessitent une réorientation fondamentale des conceptions, des valeurs et des objectifs de la société. Or, cette transformation est non seulement d'une lenteur exaspérante mais aussi d'un caractère épineux sur le plan politique. Si le gouvernement cherche à influencer l'opinion publique, on peut l'accuser d'imposer son point de vue à la population. S'il suit le courant, il s'attirera la colère de ceux qui s'attendent à ce qu'il donne le pas. La commission Macdonald a l'occasion, voire la tâche, d'amener les questions en cause dans l'arène publique. Cela peut sensibiliser le public et les groupes d'intérêts au besoin de métamorphose sociale plutôt qu'à des palliatifs économiques.

Personne ne s'attend à ce qu'une merveilleuse utopie s'ensuive. Cependant, on peut toujours espérer que l'avènement d'une société post-industrielle soit moins pénible si l'on empêche les déséquilibres, les tensions et les conflits grandissants de se solder par de violents bouleversements sociaux. En poursuivant le dialogue, la commission peut au moins nous aider à éviter les calamités et les ruptures totales.

L'utilisation judicieuse des terres est indispensable au Canada

par E.W. Manning, Direction générale des terres, Environnement Canada

Will Rogers conseillait un jour d'acheter des terres parce qu'elles devenaient de plus en plus rares.

Voilà aussi une bonne raison de prendre soin des terres que nous avons. Une mauvaise utilisation des terres peut détruire la base d'une bonne partie de nos ressources, nuire aux divers écosystèmes et réduire les perspectives d'avenir du Canada.

Afin d'empêcher que nos terres soient mal utilisées, la Direction générale des terres d'Environnement Canada effectue des évaluations, des contrôles et des recherches, et met en oeuvre la politique fédérale sur l'utilisation des terres.

L'accroissement de la population se traduit normalement par une augmentation des pressions exercées sur les terres. Bien que le Canada soit le deuxième pays le plus vaste du monde, environ 20 pour cent de sa superficie totale peut être jugée habitable par des humains. Les terres propices à l'agriculture représentent seulement 11 pour cent et elles portent les forêts les plus accessibles et les plus productives du Canada. De plus, elles sont le siège de la plupart des activités humaines, industrielles et urbaines, et constituent l'habitat de nombreuses espèces fauniques irremplaçables.

En général, lorsque la demande de terres augmente, les activités urbaines et industrielles intensives empiètent sur les terres agricoles qui, à leur tour, empiètent sur les forêts et les habitats fauniques. Par ailleurs, l'exploitation intensive des forêts représente une menace pour les habitats fauniques.

Comme la majeure partie de l'expansion urbaine s'est déroulée, de 1971 à 1981, sur des terres agricoles à fort potentiel, l'agriculture a presque disparu de certaines des meilleures terres de la rive nord du lac Ontario, du bas de la côte de la Colombie-Britannique et des basses terres du Saint-Laurent.

La demande croissante de produits agricoles a conduit à l'utilisation intensive des terres agricoles. Dans certaines régions, cela a donné lieu à la dégradation, à l'érosion, à la salinisation et à la perte de matières fibreuses du sol. Le récent abandon de

vastes superficies de terres agricoles de l'est du Canada a mis en évidence les problèmes associés à la pratique de l'agriculture sur des terres à rendement marginal. Même si l'on ne tient pas compte du climat, la plupart des terres abandonnées sont trop fragmentées et trop peu fertiles pour constituer une véritable réserve.

En l'an 2000, les Canadiens seront plus nombreux et l'on peut s'attendre à ce que les pressions exercées sur les terres augmentent pour répondre à la demande d'aliments, de fibres, de ressources non renouvelables (particulièrement celles des mines à ciel ouvert), d'habitations, d'emplacements industriels et de transports. De plus, des populations croissantes à l'extérieur de nos frontières continueront de chercher au Canada des aliments et des fibres. Il est clair qu'au cours de la prochaine

“En l'an 2000, les pressions exercées sur les terres augmenteront pour répondre aux besoins d'une population plus nombreuse.”

décennie nous serons appelés à répondre aux questions suivantes :

- À quelle fin les terres seront-elles utilisées?
- Leur gestion à cette fin est-elle appropriée?
- Quels sont les effets secondaires sur d'autres personnes et d'autres utilisations?

Il faudra accorder plus d'attention à la conservation, à la protection et à

l'utilisation durable des terres de première qualité, de même qu'à la réduction des effets secondaires sur les autres utilisateurs.

Le gouvernement fédéral a approuvé en 1980 la politique fédérale sur l'utilisation des terres pour s'assurer que ses politiques, ses programmes et l'aménagement des terres fédérales contribuent à l'utilisation judicieuse des terres du Canada.

À cette fin, la politique prévoit la compilation d'inventaires et des recherches physiques, économiques, scientifiques et techniques sur le potentiel et l'utilisation des terres, de même que la diffusion des résultats au public. Il y a également l'identification et la protection des terres ayant une valeur particulière pour le Canada en raison de leur importance historique, culturelle, récréative ou écologique; l'acquisition et la gestion de terres fédérales dans une perspective sociale, économique et environnementale plus vaste; et l'évaluation des effets des activités foncières sur l'environnement et l'utilisation des terres. De plus, une collaboration fédérale-provinciale est nécessaire pour appuyer les objectifs, les politiques et les programmes provinciaux d'utilisation des terres de portée nationale.

Des lignes directrices sur l'utilisation des terres ont été élaborées de façon à ce que les incidences des politiques et des programmes fédéraux tiennent compte des divers potentiels et utilisations des terres. On essaie de cette façon d'empêcher que les terres à fort potentiel soient utilisées et gérées de façon inadéquate.

C'est le Comité interministériel des terres qui est chargé de mettre en oeuvre la politique sur l'utilisation des terres. Il est comptable au ministre de l'Environnement et comprend des représentants de 15 ministères. La Direction générale des terres effectue pour ce comité des recherches sur les principales questions d'utilisation des terres et le rôle du fédéral à leur égard. Elle fournit également de l'information sur les importants changements dans

(Suite à la page 12)

Développement soutenu

(Suite de la page 7)

- découvertes technologiques pour résoudre les problèmes de pénurie?
- Dans quelle mesure les Canadiens font-ils confiance à la croissance économique du monde industrialisé pour arriver à partager leur abondance, non seulement avec ceux qui sont économiquement désavantagés au Canada, mais aussi avec le Tiers-Monde?
 - Quelle sorte d'avenir les Canadiens craignent-ils le plus et souhaitent-ils éviter, et quel est celui qu'ils préfèrent?
 - Que peuvent faire les citoyens, l'industrie et les gouvernements pour favoriser une activité économique soutenue basée sur un environnement naturel sain et durable?
 - Dans quelle mesure les Canadiens seraient-ils prêts à modifier leurs habitudes de consommation, leurs attentes matérielles et leur niveau de vie pour obtenir une meilleure qualité de vie?
 - Comment peut-on résoudre les dilemmes de la répartition des revenus et de la définition du travail?
 - Quelle est l'ampleur de la sensibilisation à l'émergence de nouvelles valeurs sociales et quelles sont ces valeurs?

Choc du futur dans l'énergie

(Suite de la page 7)

pour environ la moitié, 17 pour cent provenant de la biomasse solide et 33 pour cent, de la biomasse liquide.

Pour ce qui est des incidences environnementales des activités énergétiques au Canada, le recours à des sources d'énergie douce viendrait atténuer considérablement les menaces environnementales à court terme et à long terme.

Entrer dans cette nouvelle ère de l'énergie ne devrait pas être difficile, mais il faudra faire preuve de prévoyance, de compétence en matière de planification et, surtout, de courage politique pour que le passage aux énergies douces s'effectue.

Du point de vue des politiques, il faudra d'abord voir à ce que le prix des énergies douces, puisque c'est lui qui déterminera leur adoption, demeure pendant toute la période de transition à peine plus élevé que leur coût de production. On reconnaît qu'il sera politiquement difficile d'établir une telle politique car le prix des combustibles classiques, dont on aura encore besoin pendant quelques décennies, augmentera.

En outre, les gouvernements devront jouer un plus grand rôle en matière d'éducation en informant les usagers et

les gestionnaires des nouvelles techniques et méthodes, et en formant des spécialistes pour nous préparer à cette nouvelle ère de l'énergie.

Pour réaliser les objectifs de l'étude, il faudra non seulement appuyer la conservation et la mise en valeur des ressources renouvelables, mais aussi cesser d'accorder la préférence aux grands projets d'exploitation classique. Un changement dans l'ordre de priorités actuel viendra contrecarrer les desseins de bien des bureaucrates, des politiciens et des industries, tant et si bien qu'il faut s'attendre à d'importants obstacles à un avenir énergétique fondé sur l'exploitation et l'utilisation efficace des ressources renouvelables.

On sait maintenant où l'on peut se rendre, mais le chemin sera ardu.

Si le sujet vous intéresse, un livre populaire basé sur l'étude a été publié par Hurtig : "Life after Oil" par Both, Brooks et Robinson, au coût de 12,95 \$ (édition de poche). Vous pouvez également obtenir gratuitement des exemplaires de l'étude en écrivant à :

Informathèque
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Vers une nouvelle

(Suite de la page 9)

devrait élargir ses horizons afin que le Canada puisse, avec les autres nations, promouvoir un monde où :

- (a) le bien-être humain l'emportera sur les activités militaires;
- (b) les besoins fondamentaux de la collectivité guideront les politiques plutôt que les aspirations matérialistes de quelques individus;
- (c) la croissance des valeurs humaines prédominera sur l'augmentation du PNB;
- (d) l'établissement d'une biosphère viable remplacera les profits à court terme des sociétés; et
- (e) les décisionnaires et les planificateurs agiront en fonction du bien-être et des besoins des générations futures.

L'étude examine aussi comment cette cinquième génération, reconnaissant les aspects de justice sociale des transformations et des activités environnementales, peut être incorporée dans les politiques gouvernementales.

L'utilisation judicieuse

(Suite de la page 11)

l'utilisation des terres et cherche à déterminer quels programmes fédéraux pourraient aider au règlement des problèmes et favoriser une utilisation judicieuse des terres.

Diverses activités ont été mises sur pied dans le cadre de cette politique telles que les ententes fédérales-provinciales sur la mise en valeur des ressources. Il y a aussi l'examen direct des conflits d'utilisation des terres, comme celui dont a fait l'objet l'assainissement de terres humides de l'est de l'Ontario à des fins agricoles, afin d'assurer l'application judicieuse des critères d'environnement et des coûts et des avantages.

